

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERTIONS :</p> <p>annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUYEBÉ, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
--	--	--

Monaco, le 10 Février 1885.

Le Prince a reçu du Saint Père une réponse à la lettre adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté, à l'occasion du renouvellement de l'année.

NOUVELLES LOCALES

S. A. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, a donné avant-hier dimanche un dîner de 25 couverts.

On remarquait, parmi les invités, S. Exc. le Gouverneur Général et M^{me} la Baronne de Saint-Priest, S. G. M^{gr} l'Evêque et MM. les Vicaires Généraux, M. le Secrétaire Général et M^{me} Durand-Auzias, M. le Président du Tribunal Supérieur et M^{me} de Lattre, M. le Comte et M^{me} la Comtesse Gastaldi, M^{me} L. de Castro, M^{me} la Baronne d'Orémieux, M. l'Avocat Général et M^{me} Turrel, M. et M^{me} de Clausade, M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, M. le Trésorier Général, etc.

L'hôtel des Monnaies de Paris s'occupe en ce moment de la frappe de pièces d'or de cent francs à l'effigie de S. A. S. le Prince Charles III.

M. Tamburini (Ernest-Edouard), vice-consul de France à Brindisi, vient d'être nommé vice-consul à la Spezzia.

M. Tamburini, originaire de Monaco, est fils de l'honorable M. Tamburini, major de l'armée française, qui fut Maire de la ville de Monaco de 1862 à 1867 et sut s'attirer l'estime générale dans l'exercice de ses fonctions.

Par arrêté de M. le Maire de Monaco en date du 4 de ce mois, le prix du pain dans la Principauté est fixé comme suit :

ARTICLE PREMIER. — Première qualité, du modèle dit *pain rond* ou du modèle dit *niche*, dont le poids ne pourra dépasser 300 et 165 grammes : 0,35 centimes le kilogramme.

ART. 2. — Pain de formes dites *flâtes*, *demi-flâtes* et les *bouts* de douze au kilogramme, classés pains de fantaisie : 0,37 centimes 1/2 le kilogramme.

ART. 3. — Le pain de luxe, confectionné avec de la farine de gruau, n'est soumis à aucune taxe.

Mercredi dernier, un vapeur de commerce anglais, le *Claremont*, capitaine Walter, équipé de quatorze hommes, et jaugeant 431 tonneaux, venant de Newcastle, est entré dans notre port avec un chargement de houille pour l'usine à gaz. Ce bâti-

ment, ayant opéré son déchargement, a quitté Monaco hier.

Mercredi 18 Février
JOUR DES CENDRES

10 heures du matin. — M^{gr} l'Evêque fera la bénédiction des cendres à la cathédrale et assistera à la grand'messe qui sera célébrée après la distribution des cendres.

Les journaux de Gênes annoncent la mort du R. P. Dell'Oro, prieur des bénédictins de Saint-Julien d'Albaro, à Gênes. Le R. P. Dell'Oro est très connu dans la Principauté où il a laissé de bons souvenirs. Il a habité, pendant plusieurs années, l'ancienne villa Falicon, devenue la propriété des bénédictins, à Saint-Laurent d'Eze.

Il fut toujours un religieux strict observateur de la règle du saint patriarche, et a été enlevé par une maladie foudroyante, à l'âge de 41 ans, à l'estime et à l'affection de ses religieux et de ses nombreux amis.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de janvier 1885 est de 31,993.

Les 2^e et 3^e concerts donnés la semaine dernière sous la direction de M. Pasdeloup, ont attiré chaque fois un public nombreux et empressé.

MM. Faure, Couturier, Théodore Ritter, l'habile pianiste; M^{me} Franck-Duvernoy, M^{lle} Simonnet, MM. Vergnet, Biorksten, ont été chaleureusement applaudis mercredi, M. Ritter dans plusieurs morceaux de Mozart, Ambroise Thomas, Bizet, etc.; M. Faure, dans *la Fête d'Alexandre* d'Hændel, et avec M^{me} Franck-Duvernoy dans le duo de *Mireille*, enfin dans deux fragments de la *Lucia*, notamment le septuor chanté par lui et M^{lles} Delest, Simonnet, MM. Vergnet, Biorkstein, Jouhanet, Villaret.

L'ouverture de *Ruy-Blas*, de Mendelssohn et l'entr'acte de *Mignon* par l'orchestre, ont également mérité l'attention sympathique de l'assistance.

Pour les fragments de *Lucia*, l'orchestre était conduit par M. Borelli, chef d'orchestre de M. Pasdeloup.

Samedi, ces mêmes artistes, avec M^{mes} Salla et de Belocca et M. Capoul, ont été plus acclamés encore. Le 4^e acte de *Rigoletto*, cette page si belle de Verdi, a été enlevé avec *maestria*. M^{me} Salla, qui excelle si merveilleusement dans les rôles dramatiques, a dit dans la perfection les phrases entrecoupées de Gilda. M^{lle} de Belocca est une toute charmante Maddalena et a chanté très gracieusement avec M. Capoul son ravissant duo qui contraste si expressivement avec

celui de Rigoletto et de Gilda. M. Couturier possède une belle voix qu'il conduit en véritable artiste, et il a exhalé avec beaucoup de vérité les sentiments de haine et de vengeance du bouffon trompé.

Nous ne referons pas le programme des morceaux de concert qu'ont chantés MM. Faure et Vergnet et M^{me} Franck-Duvernoy, non plus que de ceux exécutés par M. Ritter et qui ont valu à cet excellent pianiste des rappels frénétiques et nombreux.

M^{lle} Simonnet, que nous avons eu déjà le plaisir d'entendre dans les deux premiers concerts de M. Pasdeloup, chantera demain le rôle de Manon Lescaut. Nous ne doutons pas du succès de cette charmante cantatrice, qui a obtenu tous les premiers prix du Conservatoire. Elle s'était fait entendre, l'hiver dernier, chez le marquis d'Aoust, compositeur émérite, dont un opéra comique très estimé, *la Chasse aux rivaux*, a mis en relief le talent de M^{lle} Simonnet.

Voici en quels termes l'apprécie le correspondant du *Ménestrel* à Monte Carlo :

La surprise de la soirée a été M^{lle} Simonnet, premier prix du Conservatoire. Sa voix fraîche, flexible, bien que délicate encore, et qu'elle conduit déjà avec beaucoup d'autorité, a fait merveille dans le *mysoli* de *la Perle du Brésil*, une perle vraiment ! A la seconde soirée, M^{lle} Simonnet a joué les principales scènes de *Lucia*, en italien : grand air de jeunesse, physionomie charmante, aisance naturelle en scène, voilà bien des qualités, qui font de cette artiste la plus heureuse acquisition de M. Pasdeloup.

De superbes programmes illustrés sont distribués à chaque grand concert. Les portraits de M^{me} Salla, de MM. Faure et Ritter ont déjà paru. Ces illustrations obtiennent à Monte Carlo un grand et légitime succès.

Demain mercredi, 4^e Concert-Pasdeloup. Voici le programme de cette soirée :

Première Partie	
<i>Patrie</i> (ouverture)	Bizet.
<i>Dimitri</i> (air des Cloches)	V. Joncières.
M. Vergnet	
Adagio du <i>Septuor</i>	Beethoven.
MM. Prouven, clarinette; Kauffmann, basson; Bonnaud, cor, et tous les instruments à cordes.	
<i>Concerto en si mineur</i> (pour violon)	Vieuxtemps.
M. Marsick.	
<i>Plaisir d'amour</i>	Martini.
Deuxième Partie	
<i>Syloia</i> (valse lente, pizzicati)	Léo Delibes.
MANON (deuxième acte)	Massenet.
M ^{lles} Simonnet, Delest; MM. Capoul, Couturier, Jouhanet.	
<i>Réverie</i>	
<i>Airs Bohémiens</i> } pour violon	Marsick.
M. Marsick.	Sarasate.
FAUST (scène de la prison)	Gounod.
M ^{me} Salla; MM. Faure, Vergnet.	

CASINO DU CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONTE CARLO

Judi 12 février 1885 à 2 h. 1/2 de l'après-midi

11^e CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. Roméo Accursi

1. Ouverture d'Athalie..... Mendelssohn.
2. Symphonie en ut mineur..... Beethoven.
3. Ouverture de Guillaume Tell... Rossini.
4. Larghetto, thème et variations du Quintette en la..... Mozart.
5. Danse des Sylphes de la Damnation de Faust..... Berlioz.
6. Marche Tzigane..... Reyer.

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. supprime, à partir d'aujourd'hui 10 février, la circulation du train spécial hebdomadaire de salons, organisé le 15 novembre dernier entre Paris, Monaco et Menton, et qui avait lieu tous les mardis.

A l'occasion du carnaval de Nice, des billets d'aller et retour à prix réduits sont émis dans toutes les gares de Marseille à Gonfaron et embranchements, et de Ventimiglia, pour Nice. De Ventimiglia le prix de ces billets, valables depuis aujourd'hui jusqu'à mardi prochain 17, est fixé comme suit : 1^{er} cl., 6,70; 2^e cl., 4,90; 3^e cl., 3,50.

TIR AUX PIGEONS

Concours bi-hebdomadaires (2^e Série)

Mardi 3 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Partagée entre MM. Welbore Ellis et de Dorlodot.

PRIX ROBERTS. — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une entrée de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées; au troisième, 20 %. — 5 pigeons à 27 mètres.

Gagné par Don Pedro Luro, premier; M. Pinson, second; Lord de Clifford, troisième.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Gagnée par M. Willis,

Poule au doublé. — Gagnée par M. le capitaine Shelley.

Jeudi 5 février

Poule d'essai partagée entre MM. le Colonel Vernon et Paul Gervais.

Prix supplémentaire. — Gagné par M. le capitaine Shelley, premier, battant M. Pinson, second.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. de Dorlodot, Day, Noël et Blake.

Poules au doublé : MM. Kennedy, capitaine Shelley, Noël et de Dorlodot. — 25 tireurs.

Samedi 7 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

Gagnée par M. Crosfield.

PRIX HOPWOOD (Handicap). — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 %. — 5 pigeons.

Gagné par MM. Sutcliffe, premier; Noël, second.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Partagée entre MM. le colonel Vernon, Snowden, Welbore Ellis.

Doublés gagnés par MM. Pinson et lord Westbury.

Mardi 10 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

PRIX LAFOND. — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Le deuxième recevra 30 % sur les entrées; le troisième, 20 %. — 5 pigeons à 25 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Samedi 14 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.

PRIX ESTERHAZY (Handicap). — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 %. — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Lundi 16 février

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

PRIX DU COMITÉ. — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Le deuxième recevra 30 % sur les entrées; le troisième, 20 %. — 5 pigeons à 26 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Encore un sinistre maritime ! écrit-on le 4 de Marseille. Le voilier italien *Aquila*, venant d'Oran avec un chargement de blé pour Marseille, a fait naufrage près de Faraman. L'*Aquila* avait à bord neuf hommes d'équipage, dont trois seulement ont pu gagner la côte. On ne sait rien des six autres, qui ont disparu et que l'on croit noyés. C'est le guetteur du phare qui a signalé le sinistre aux autorités maritimes. Mais comme la mer est encore très grosse et que le mauvais temps continue, il n'a pas été possible de commencer les recherches.

Le 5 février, on attendait les trois naufragés de l'*Aquila*. Les six hommes qui composaient le reste de l'équipage n'ont pu être sauvés. On ignore encore s'ils ont pu être recueillis par les riverains ou s'ils ont péri. La plage de Faraman est couverte d'épaves.

Le second et les deux matelots échappés au naufrage sont arrivés à Marseille. Ils se louent beaucoup des soins qui leur ont été prodigués par les gardiens du phare de Faraman, par les guetteurs du sémaphore et leurs femmes.

Plus près de Marseille, à Carry, des ouvriers qui travaillent au dépeçage des épaves de la *Navarre* sont restés quarante-cinq heures sur le rocher de l'Ane, sans pouvoir venir à terre, à cause du mauvais temps. La mer déferlait avec tant de rage, que les amarres envoyées avec le fusil porte-amarres n'ont pu tenir pour faire le va et vient. Enfin, il a été possible d'envoyer deux embarcations sur le rocher et d'y prendre les douze hommes, qui n'avaient pas mangé depuis deux jours. Il était temps.

— Le 4 de ce mois, la gare d'Avignon a été le théâtre d'un accident moins grave heureusement qu'on aurait pu le craindre.

Le train-salon a heurté un train de marchandises qui stationnait au point kilométrique 230, c'est-à-dire à l'entrée même de la gare.

Le choc a été violent; la machine du train de voyageurs s'est jetée sur le convoi de marchandises, plusieurs wagons ont été broyés, la locomotive a déraillé, et la secousse a contusionné quinze voyageurs.

Le prince de Galles, qui se trouvait dans un wagon-salon, n'a pas été atteint.

Par suite de cet accident, la voie en s'est trouvée encombrée, et on a dû recourir à un service de pilotage; cependant, grâce aux dispositions prises, le train-salon a pu continuer sa route avec quelques minutes de retard seulement, et la circulation normale a été reprise dans la soirée.

Tout se borne donc à des dégâts matériels; ceux-ci sont, paraît-il, considérables; les voyageurs n'ont reçu que des contusions très légères.

C'est grâce à l'emploi du frein Westinghouse que le train-salon a pu être arrêté à temps pour éviter de plus graves conséquences.

Cannes. — Un tribunal de commerce vient d'être établi dans cette ville, pour le canton.

Nice. — Un train de plaisir de Lyon à Marseille et à Nice aura lieu le 12 février prochain, à l'occasion du carnaval. Ce train arrivera à Marseille le 12 février à 8 h. 05 du soir et repartira le lendemain 13, à 11 h. 20 du soir, pour Nice où il arrivera le 14 à 6 h. 15 du matin. Les voyageurs pourront séjourner un jour à Marseille et 5 jours à Nice.

Le retour de Nice s'effectuera le 19 février.

— L'Exposition annuelle des Beaux-Arts doit s'ouvrir aujourd'hui, dans le beau local obligeamment prêté par le Crédit Lyonnais. La rotonde qui domine le vestibule est réservée aux œuvres de sculpture.

L'exposition comprendra, en même temps que des œuvres de peinture et de sculpture, des aquarelles, pastels, dessins, gravures, émaux, etc. On cite parmi les œuvres qui y figureront des toiles soignées : Mazzotta, Volpe, de Vriendt, Veyrassa, Timmermans, Henry Baron, Rosa Bonheur, E. Munier, Musine Charles Laudel, le Poitevin, Bernart, Lewis Brown, Français, M^{me} Lavilette; et parmi ces tableaux une

Mignon et un *Pifferaro* de Bouguereau, une *Scène napolitaine* de Caprile, des marines de Fragiaco et de Ciardi.

M^{me} Sabatier a bien voulu prêter pour cette exposition neuf beaux tableaux.

— Nous redonnons ci-dessous le programme des fêtes du carnaval qui ont commencé hier par un grand bal masqué dans les salons du Cercle de la Méditerranée, et que nous avons publié dans notre numéro du 20 janvier.

Mercredi 11 février, à 9 heures du soir. Arrivée du carnaval de Nice et de son escorte, promenade aux flambeaux, musiques, illuminations, cavalcades, salves d'artillerie, flammes de Bengale, etc.

Jeudi 12 février, première journée du grand corso carnavalesque, bataille de confetti et de fleurs. — Mascarades, chars, analcades, masques isolés, etc.

Le soir, premier grand veglione du Comité au Théâtre-Municipal.

Vendredi 13 février, grand corso de gala et bataille de fleurs sur la promenade des Anglais et sur le quai du Midi. — Le soir, représentations de gala dans les différents théâtres.

Samedi 14 février, grande kermesse de jour et de nuit.

Dimanche 15 février, deuxième journée du grand corso carnavalesque, bataille de confetti et de fleurs. — Mascarades, analcades, chars, etc.

Le soir, grand corso aux flambeaux, illumination générale du parcours. — Bataille de fleurs, etc. (le jet de confetti est interdit pour le soir).

Les voitures et chars illuminés pourront seuls prendre part au corso aux flambeaux. En vue d'éviter les accidents, le Comité croit devoir rappeler que toutes pièces d'artifice, hors le feu de bengale, sont rigoureusement interdites pour ce soir là.

Lundi 16 février, deuxième journée du grand corso de gala et bataille de fleurs, promenade des Anglais, quai du Midi. — Distribution de bannières d'honneur aux voitures les mieux décorées. — Le soir, représentation de gala dans les différents théâtres.

Mardi-Gras 17 février. — Salves d'artillerie sur plusieurs points de la ville depuis 10 heures du matin jusqu'à minuit.

Mardi soir. — Illumination générale, musique sur tout le parcours, lumière électrique, moccoletti, grand feu d'artifice, bouquet de 100,000 fusées.

Grande retraite aux flambeaux. — Le carnaval sera brûlé en effigie. — Flammes de bengale multicolores.

Deuxième grand veglione du Comité au Théâtre-Municipal.

Pendant les jours des fêtes à dix heures du matin et pendant la durée des fêtes, salves d'artillerie.

Les fêtes des trois journées carnavalesques seront annoncées le matin de chaque journée par un héraut d'armes qui, avec son escorte, parcourra les différents quartiers de la ville.

Menton. — Un tribunal de commerce est créé à Menton pour les cantons de Menton et Sospel.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La mort continue à faire rage parmi les sommités de notre époque. Cette semaine, elle a emporté, entre autres personnalités de distinction, M. Edmond du Sommerard, l'éminent antiquaire, le président de l'Association des artistes, le directeur du musée de Cluny.

Il était le fils d'Alexandre du Sommerard, le célèbre collectionneur, fondateur du musée de Cluny et des Thermes, dont le cabinet, cédé en 1843 à l'Etat, a formé le fonds principal. L'organisation et le fonctionnement de ce musée, qui fait l'admiration générale, ont été son œuvre personnelle et lui méritent la gratitude publique. Dès le mois d'août 1842, date de la mort de son père, de nombreuses propositions avaient surgi de tous côtés pour la cession de la collection réunie par ses soins et dont la réputation était européenne. Grâce à son précieux désintéressement et à celui de M^{me} du Sommerard, sa mère, l'Etat fut mis en possession des valeurs artistiques recueillies par Alexandre du Sommerard.

Pendant quarante-deux ans, Edmond du Sommerard, a consacré à son musée une activité prodigieuse,

allant partout en France et à l'étranger, recruter des pièces curieuses, des chefs-d'œuvre de tapisserie, d'orfèvrerie, de mobilier, dont il enrichissait la collection dont le soin lui était confié.

De 1867 à 1878, Edmond du Sommerard a été commissaire général de toutes les expositions, et à Vienne comme à Londres il sut défendre noblement les prérogatives de la France. Grand-Officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des Beaux-Arts, il n'avait plus rien à attendre des récompenses honorifiques, mais la France artistique croyait pouvoir compter longtemps encore sur lui, car il n'avait que soixante-sept ans, et son apparence robuste semblait lui prédire de nombreuses années. Très aimé, très répandu dans le monde, où ses trois filles, M^{mes} Mure, Jacques Redelsperger et de Civrieux occupent une place si distinguée; sa perte excite des regrets considérables et fait un vide qui ne sera pas de longtemps comblé.

Morts également la baronne de Ladoucette, mère du député des Ardennes, et M. Alberti, le financier si considéré, père de la marquise de Val-Carlos, nièce, par son mari, du roi Don François d'Assises, de la comtesse de la Cornillière et de la vicomtesse de Brémond d'Ars. On ne sort pas des enterrements.

Le nouveau ministre du Brésil, M. d'Arindo, a présenté ses lettres de créance au président de la République et va s'installer rue Auber, dans un superbe appartement, où il compte donner une série de diners. Le 14, M. et M^{me} Jules Ferry offrent un grand bal, au ministère des affaires étrangères, au corps diplomatique et au monde officiel. Espérons que cette fête servira de signal aux autres ministères, et que les quadrilles et les valse vont y régner comme au quai d'Orsay.

A la Sorbonne, la libre-pensée, qui avait fait une manifestation bruyante au cours spiritualiste de M. Caro, triomphe. Le cours est suspendu. C'est le discours de M. Caro aux funérailles d'Edmond About, qui avait servi de prétexte aux scènes tumultueuses, auxquelles le ministre a voulu ainsi mettre fin. Les cartes, les télégrammes, les visites de sympathie affluent au domicile du professeur-académicien, et l'acte de ses adversaires tourne ainsi contre eux.

M. Caro n'est pas le philosophe pour dames que représentent les petits journaux et que le public est trop tenté de se figurer d'après eux. C'est un des esprits les plus brillants, en même temps que les plus sérieux de la Sorbonne, un travailleur sincère, un psychologue d'une incomparable finesse. Défenseur convaincu et éloquent de l'idée spiritualiste, il s'est attiré l'inimitié de tous ceux qui ont rayé l'immortalité de l'âme et la promesse d'une vie supérieure des croyances de l'humanité, et de là, les manifestations honteuses dont il est l'objet.

C'est jeudi prochain que sera célébré, dans la chapelle de la Nonciature, le mariage de M^{lle} Evelyn-Bryant Mackay, belle-fille du millionnaire américain, avec don Ferdinand Colonna, prince de Galatro. Les témoins de la mariée sont M. Morton, ministre des Etats-Unis à Paris, et le duc Decazes. Ceux du marié, les princes Colonna-Doria. Les membres des deux familles et quelques amis intimes assisteront seuls à la cérémonie.

La robe de mariage de la future princesse de Galatro a été spécialement tissée à Lyon en broché blanc avec guirlandes de fleurs d'oranger et de myrthe. Le voile, en point d'Angleterre, est brodé des mêmes fleurs symboliques. Une grosse aumône sera faite, à l'occasion de cette union, aux pauvres de Paris.

Ils ont bien besoin de cette aubaine, les malheureux, car jamais ils n'ont été si nombreux à Paris, et, à chaque pas, dans les beaux quartiers, on est assailli par des mendiants déloqués et grélotant la faim. Pour combattre cette misère montante, le Conseil municipal, venant à la rescousse de l'œuvre entreprise par les journaux de Paris, a décidé qu'un grand bal serait donné, le 11 avril, à l'Hôtel de Ville. Il y aura quinze mille invitations, ou, pour parler plus juste, admissions moyennant un louis l'entrée.

Cela jettera une bonne obole dans la circulation, mais malheureusement ne résoudra pas le problème social par rapport à la classe ouvrière, si éprouvée cet hiver.

La solution de ce problème se résume en deux moyens: l'association et l'assurance.

L'association réglant et pondérant le travail, puis par le cercle, tel que l'a compris le sentiment catholique, parant au péril des heures de loisirs; l'assurance venant sans qu'il s'en doute, pour ainsi dire, permettre à l'ouvrier, quand ses forces déclinent, de finir ses jours, tranquille et indépendant.

L'aumône est une belle chose, mais il y a encore mieux: c'est d'aider le pauvre de telle sorte qu'il soit mis en état de se passer de secours.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

L'annonce d'un livre du baron Imbert de Saint-Amand est toujours un événement littéraire. Aussi nous empressons-nous de signaler aux amateurs la nouvelle édition de *Marie-Antoinette et la fin de l'ancien régime 1781-1789*, qui paraît à la librairie Dentu, à Paris.

L'aimable historien des Femmes qui ont illustré les siècles passés nous initie aux souffrances de la malheureuse épouse de Louis XVI, et à toutes les péripéties de la fin de la monarchie:

Naissance du premier et du second dauphin, visite du grand-duc Paul et du roi Gustave III à Versailles, représentation à Trianon du *Barbier de Séville* avec la reine dans le rôle de Rosine et le comte d'Artois, le futur Charles X, dans celui de Figaro; procès du Collier, évocation de ces types si curieux et si romanesques, le cardinal de Rohan, Cagliostro, la comtesse de la Motte, M^{lle} d'Oliva; procession et séance d'ouverture des Etats-Généraux, mort du premier dauphin, journées des 5 et 6 octobre, tout cela se succède comme autant de décors, tantôt éblouissants et tantôt lugubres, d'un des drames les plus mouvementés et les plus surprenants de l'histoire, l'histoire, cette romancière incomparable.

L'auteur nous montre dans un style élevé une société aimable, mais frivole, réservée non à la maladie, mais au suicide, un suicide accompagné de quolibets et de chansons, un suicide ayant pour préludes les mordantes épigrammes, les soupers où coule à flots le vin de Champagne. Ces grands seigneurs et ces grandes dames qui faisaient de la révolution sans le savoir, tout comme M. Jourdain faisait de la prose, applaudissaient avec frénésie les tirades les plus audacieuses du *Mariage de Figaro*, et s'avaient de leurs propres mains l'édifice religieux et monarchique sous lequel ils s'abritaient. Jamais on ne vit plus de grâce, plus d'aménité, plus de charmes, plus d'esprit, mais jamais non plus on ne vit plus d'imprudences, plus d'imprévoyance, plus de légèreté.

H. L.

CAUSERIE

Le passé et ses mœurs renaîtraient-ils de leurs cendres? Les femmes, en tous cas, en ressuscitent les modes.

Le catogan a fait une réapparition triomphale et il obtient un succès retentissant, sinon unanime. Il y a eu jadis, à propos d'un sonnet fameux, les Jobistes et les Uranistes; plus tard les Gluckistes et les Piccinistes faillirent en venir aux mains: la question du catogan est en train de diviser Paris en deux camps.

Nous sommes loin du temps où dans le *Coiffeur et le Perruquier*, de Scribe, un artiste capillaire, tombé au rang de merlan, rappelait les splendeurs des jours heureux où

Sur tous les chefs parfumés d'huile antique
On bâtissait d'énormes catogans.

La coiffure, d'ailleurs, est un art essentiellement tapageur. Les inventions de Champagne mettaient en émoi le Paris du dix-septième siècle, et Lorèt s'est cru obligé de nous donner le portrait du personnage dans sa *Muse historique*:

Déjà dans Paris il exerce
Son talent, science ou commerce,
Quoy qu'il soit sec, maigre et menu,
Il est partout le bienvenu,
Et quantités de belles fées
En ont été déjà coiffées.

Léonard, qui s'intitulait *Académicien de coiffure et de Mode*, ne fut guère plus modeste.

Le procès entre les barbiers et les coiffeurs pour dames remplit tout le dix-huitième siècle. Un mémoire a été, à cette époque, présenté au nom des coiffeurs par leur avocat, M. Bigot de Boissière. Rien n'est plus amusant, c'est un véritable cours de philosophie mondaine qui n'a qu'un tort peut-être, celui d'être un peu tiré par les cheveux.

Le mémoire débutait ainsi: « Nous sommes par essence des *coiffeurs de dames*, et des fonctions pareilles ont dû nous assurer de la protection; mais cette protection a fait des envieux, tel est le sort des choses. Les maîtres barbiers-perruquiers sont accourus avec des têtes de bois à la main; ils ont eu l'indiscrétion de prétendre que c'était à eux de coiffer des dames. Ils ont abusé d'arrêts qui nous sont étrangers, pour faire emprisonner plusieurs d'entre nous; il nous tiennent le rasoir sur la gorge, et c'est contre cette tyrannie que nous nous trouvons aujourd'hui forcés d'implorer le secours de la justice. »

A l'appui de l'exposé de leurs griefs, les *coiffeurs* ajoutaient: « Il faut faire une grande différence entre le métier de barbier-perruquier qui appartient aux arts mécaniques, et celui de *coiffeurs de dames* qui appartient aux arts libéraux... Nous ne sommes ni poètes, ni peintres, ni statuaires; mais, par les talents qui nous sont propres, nous donnons des grâces à la beauté que chante le poète; c'est souvent d'après nous que le peintre et le statuaire la représentent, et si la chevelure de Bérénice a été mise au rang des astres, qui nous dira si, pour parvenir à ce haut degré de gloire, elle n'a pas eu besoin de notre secours? »

Les détails que notre art embrasse, ajoutaient les coiffeurs, se multiplient à l'infini: un front plus ou moins grand, un visage plus ou moins rond, demandent des traitements bien différents; partout il faut embellir la nature ou réparer ses disgrâces; c'est ici l'art du peintre, il faut connaître les nuances, l'usage du clair-obscur et la distribution des ombres, pour donner plus de vie au teint et plus d'expression aux grâces; quelquefois la blancheur de la peau sera relevée par la teinte rembrunie de la chevelure, et l'éclat trop vif de la blonde sera modéré par la couleur cendrée dont nous revêtirons ses cheveux. L'accommodage varie encore en raison des situations différentes; la coiffure de l'entrevue n'est pas celle du mariage, et celle du mariage n'est pas celle du lendemain. L'art de coiffer la prude et de laisser percer les prétentions sans les annoncer, celui d'afficher la coquette et de faire de la mère la sœur aînée de la fille, d'assortir le genre aux affections de l'âme qu'il faut quelquefois deviner, au désir de plaire qui se manifeste, à la langueur du maintien qui ne veut qu'intéresser, à la vivacité qui ne veut pas qu'on lui résiste, d'établir des nouveautés, de seconder le caprice et le maltriser quelquefois, tout cela demande une intelligence qui n'est pas commune et un tact pour lequel il faut en quelque sorte être né. L'art des *coiffeurs de dames* est donc un art libéral et libre. »

FAITS DIVERS

UN REGISTRE PONTIFICAL

Le 5 de ce mois, le prince Bandini-Giustiniani, au nom de son ami le comte d'Ashburnham, a remis solennellement entre les mains du Saint-Père, un des plus précieux manuscrits de la bibliothèque d'Ashburnham-Place, qui va combler une lacune dans la série des registres des souverains pontifes. C'est le volume qui contient les lettres écrites par Innocent III pendant les années 1207-1209. Ce registre, sorti des archives du Saint-Siège au commencement du quinzième siècle, y rentre en 1885, après avoir longtemps erré en Espagne, en France et en Angleterre. L'histoire de ce manuscrit nous a paru assez curieuse pour être mise sous les yeux de nos lecteurs.

Au quatorzième siècle, le registre dont il s'agit était au palais d'Avignon, avec les archives du Saint-Siège. Il en fut enlevé par Benoît XIII et porté en Espagne dans le château de Pensicola. Le cardinal de Foix, vers l'année 1429, le ramena en France et le déposa à Toulouse, dans la bibliothèque du collège de Foix. De Toulouse, il passa à Dijon, vers la fin du seizième siècle, et, après avoir figuré dans le cabinet de plusieurs amateurs dijonnais, il devint, sous le règne de Louis XIV, la propriété de François Bosquet, évêque de Montpellier, auquel M. l'abbé Henry, curé de Castelnaud, a consacré récemment une étude si fouillée et si attachante. Il resta à l'évêque de Montpellier jusqu'après la mort de l'évêque Charles Joachim Colbert de Croissy. Passé en Angleterre au milieu du dix-huitième siècle, il se trouvait, vers l'année 1848, chez Andrews, libraire de Bristol, qui le vendit au comte d'Ashburnham, pour la somme de 31 livres 10 schellings (800 francs environ).

La présence d'un des premiers registres des archives du Vatican dans la bibliothèque de lord Ashburnham fut signalée au cardinal J.-B. Pitra en 1883, au moment où le Musée britannique espérait pouvoir acheter tous les manuscrits de cette bibliothèque, sauf à rétrocéder à la France les articles que notre pays avait un intérêt particulier à récupérer. Le célèbre bibliothécaire de l'église de Rome se mit aussitôt en campagne pour faire rentrer le Saint-Siège en possession du registre; il espérait alors que, moyennant une compensation, l'administration du Musée britannique pourrait se prêter à une si légitime réintégration. Malheureusement, le gouvernement anglais s'étant borné à acheter le fonds des manuscrits Stowa, les démarches du cardinal Pitra auprès des Trustées du Musée britannique devaient demeurer infructueuses; mais le comte d'Ashburnham, qui en avait eu connaissance, est allé au-devant des vœux du Saint-Siège, et, sans vouloir entendre parler d'aucune compensation, il a purement et simplement fait hommage à Léon XIII du précieux volume qui, après plus de quatre siècles d'exil, va reprendre sa place à côté des autres registres d'Innocent III.

Dans le rapport adressé au ministre de la marine française sur la population et les productions du Tonkin, on lit ce qui suit :

« Le *Datura Stramonium* sert de remède contre la rage quand sa période n'est pas encore déclarée; on fait simplement infuser cinq ou six de ces feuilles; on jette la première eau comme trop chargée de poison, et l'on fait avaler une forte tasse qui surexcite le malade, le met en sueur, l'enrage ainsi artificiellement et le sauve. »

Le journal officiel ne nous dit pas ce que pense de cette thérapeutique tonkinoise l'Académie de médecine de Paris. Ce que nous savons seulement, c'est que le *Datura stramonium*, très cultivé dans nos contrées comme plante ornementale, possède des propriétés toxiques depuis longtemps signalées et des vertus médicinales également appréciées.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

EXTRAIT des minutes du Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant audit Monaco.

Par arrêt en date du cinq février mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré, le nommé NOVELLO (Raphaël), jardinier, âgé de vingt-six ans, né à Tavole, province de Port-Maurice (Italie), demeurant en dernier lieu à Monaco, — déclaré coupable de violences ou voies de fait envers un agent de police à l'exercice de ses fonctions, avec les circonstances: 1° que ces violences ont été la cause de maladie et d'effusion de sang; et 2° que les coups ont été portés avec préméditation ou guet-apens, — a été condamné par contumace, en vertu des articles 191, 193, 194, 195 et 24 du Code pénal, à la peine de cinq ans de réclusion.

Vu au Parquet: Pour extrait conforme
L'Avocat Général, délivré à M. l'Avocat Général,
TURREL. Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 février 1885

NEWCASTLE, trois-mâts *Turku*, russe, c. Sundell, houille.
ID. vapeur *Claremont*, anglais, c. Walker. id.
CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sable.
ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.

Départs du 2 au 8 février

LALAYA (Espagne) vapeur *Claremont*, anglais, c. Walker, sur lest.
NICE, b. *Pénélope*, ital., c. Bertilotti, charbon.
CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sur lest.
ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.

Médailles — Diplôme d'Honneur

LIQUEUR DE GILIS

Guérit les genoux couronnés du cheval, toutes les plaies et blessures des animaux.
2 francs le flacon, dans toutes les pharmacies.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions

S'adresser :

à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condainme,

En vente à l'Imprimerie du Journal :

les trois livres du CODE CIVIL
LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
LE CODE PÉNAL
LE CODE DE COMMERCE

UNE BONNE NOUVELLE

LÉON 1^{er} Chapelier de Paris, 21, rue Daunou, si renommé, vient d'ouvrir une Succursale à Nice, entre l'entrée du Casino et du Cercle Masséna. — Prix très modérés

NESTOR MOEHR

COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES

COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES

SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX

Soins particuliers de la tête

SCHAMPOOING AMÉRICAIN

FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

A. KUNZ

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

Rue Grimaldi, 34, rez-de-chaussée

AGENCE GÉNÉRALE DE LOCATION

DE VILLAS ET APPARTEMENTS

VENTE & ACHAT DE PROPRIÉTÉS & DE FONDS DE COMMERCE
REGIE D'IMMEUBLES

LOCATION & VENTE DE PIANOS

A. ROUSTAN

Avenue de la Costa — Grand Hôtel — MONTE CARLO



RÉCOMPENSE NATIONALE
de 16,600 fr.
Grande Médaille d'Or, etc.



QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

Fortifiant, apéritif et fébrifuge.

Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées.
PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR.

COMITÉ DES CONCOURS POÉTIQUES

DU MIDI DE LA FRANCE

Le Trente-Quatrième Concours Poétique, ouvert en France le 15 février 1885, sera clos le 1^{er} juin 1885. Vingt médailles or, argent, bronze seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. ÉVARISTE CARRANCE, président du Comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — Affranchir.

Un nouveau journal va paraître : *La Gazette du Grand Monde*, revue littéraire, modes, sciences, beaux-arts et théâtres, sous la direction de M^{me} la vicomtesse de RENNEVILLE, qui en est la fondatrice, et qui n'a plus aucune participation à la direction ni à la rédaction de la *Gazette Rose* illustrée.

La *Gazette du Grand Monde* paraîtra deux fois par mois comme l'ancienne *Petite Gazette Rose*, fondée par M. de Villemessant, il y a 25 ans, et que M^{me} la vicomtesse de Renneville a dirigée pendant 22 ans.

La *Gazette du Grand Monde* reprendra également le format et les allures élégantes et aristocratiques de l'ancienne *Petite Gazette Rose* qui avait su conquérir tant de sympathie et de bienveillance.

Sommaire du *Moniteur de la Mode* du 2 février 1885 :

TEXTE. — Chronique de la Mode, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Description des toilettes. — Le Menuet chez M^{me} de Rute, par M. G. — Connaissances utiles, par X. — *La Dot d'Irène*, par Charles DESLYS. — *Histoire de la Coiffure des femmes en France*, par G. d'E. et A. M. — Correspondance. — Manuel du ménage, par Jenny DES MARTELS. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure colorisée n° 2165, dessin de Jules DAVID : toilettes de réception. — Feuille de patrons tracés.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un élégant modèle de chapeau pour jeune fille; trois croquis à la plume et un plan de patron découpé; une mitaine au crochet; une têtère sur peluche; un fauteuil pour bébé; un carreau japonais; deux toilettes de bal et d'opéra, dessinées par E. PRÉVAL; une élégante toilette d'intérieur; une toilette de mariée et une toilette de mariage, dessinées par A. MOREL.

PRIX D'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Edition simple . . .	14 fr. >	7 fr. 50	4 fr. >
Edition I	26 >	15 >	8 >

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez A. GOUBAUD, éditeur, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	3	751.3	750.5	749.5	751.0	751.8	12.1	13.2	11.4	10.2				9.4	87
4	53.4	53.6	54.5	55.2	55.2	8.4	10.8	11.4	10.2	10.0	72	O id.	beau		
5	55.5	56.0	55.9	55.9	56.6	11.0	12.6	12.7	11.4	11.4	75	E id.	id.		
6	59.4	59.8	60.5	61.1	62.0	10.2	13.1	12.3	11.2	10.4	84	E puis O modéré	id.		
7	62.7	62.2	61.2	61.5	61.7	10.1	13.0	12.3	11.2	10.3	75	id.	id.		
8	63.4	63.2	61.6	62.0	62.3	10.4	12.9	12.8	11.1	10.2	76	id.	id.		
9	59.0	57.8	54.7	55.4	56.4	10.1	12.5	12.1	10.2	9.5	62	Vent chang. S. E. à S. O.	couvert		
DATES															
Températures extrêmes					Maxima	12.0	12.4	14.0	13.4	14.4	14.0	13.7	Pluie tombée : 4 ^{mm} 5		
					Minima	9.4	7.8	9.0	9.6	8.9	9.7				